

Sainte-Jalle

Conseil municipal du 27 janvier 2018 - 08h30

Présents : Antoine Ivarnes, Eric Armand, Yves Nicolas, Christine Fossion, Nadège Rancon, Laurence Cocquet, Denis Teste

Pouvoir(s) : Jean-Charles Fournon à Antoine, Sylvie Recordier à Yves Nicolas, Frédéric Roux à Nadège Rancon

Absent(s) :

Secrétaire de séance : Nadège Rancon

A l'ordre du jour :

- 1 – Ouverture des crédits d'investissement avant vote du budget 2018,
 - 2 – Vente pièce près de la chapelle des pénitents à la fraternité suisse,
 - 3 – Délibération pour la défense des activités de pastoralisme face aux attaques du loup,
 - 4 - Questions diverses.
-
- 1– Lors du vote du budget, toutes les lignes en fin d'années sont consommées. Il faut délibérer pour autoriser une ouverture de crédit à hauteur de 25% du budget de l'année passée. L'ouverture des crédits d'investissement avant le vote du budget 2018 est voté à l'unanimité.
 - 2– La fraternité suisse nous a demandé d'acquérir la chambre haute au-dessus de la chapelle. Lors de la venue de Boschi au château, ils ont également estimé ce local. Partant d'une estimation à 20,000,00€, nous allons leur faire une proposition à 17,000,00€.
 - 3– Un courrier de l'AMD est lu concernant la défense du pastoralisme face aux attaques du loup. La délibération est votée à l'unanimité.
 - 4– °Nous avons constaté que certains logements sont loués en saison et allons faire une demande à la communauté de commune de nous fournir une liste des tous les hébergeurs de Sainte Jalle qui s'acquittent de la taxe de séjours.
 - ° Un point sur le budget est présenté.
 - ° Des investissements sont nécessaires aux gîtes du château. Nous faisons des demandes de devis pour la restauration de la piscine et pour l'amélioration de la chaudière. Le renouvellement de matelas est également nécessaire.
 - ° Les dossiers d'urbanisme en cours sont présentés.
 - ° Les propositions des modifications en zones « STECAL » de deux zones du PLU ont été acceptées par la CDPNAF. L'enquête publique va avoir lieu d'ici peu.
 - ° Au même titre que pour l'occupation de la buvette, nous envisageons de rédiger une convention d'utilisation de la salle des fêtes.
 - ° Il est demandé s'il serait envisageable d'installer un abri bus du côté de maison médicale. La mairie doit se renseigner de ce qu'il est possible de faire, aux normes et pas trop coûteux.
 - ° Un compte rendu de ce qui a été dit à la réunion des maires de l'ancien canton de Nyons est présenté par le Maire.
 - ° Le Bilan de la saison du camping est présenté au conseil. Des travaux de mise en conformité sont nécessaires pour la prochaine saison.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le conseil clôt ses travaux à 11h30

Christine Fossion